

BARREAU ROUTIER DE MONTFLEURY

GRAND PROJET ZIMEYSAVER



SÉANCE D'INFORMATION

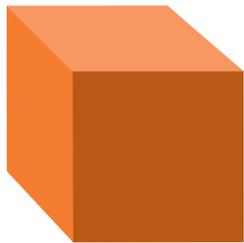
LUNDI 25 JUIN 2018 DE 20H À 21H30

EXPOSITION

DÈS 18H

SALLE DU TRAITEUR DE CHÂTELAINE

Rue du Pré-de-la-Fontaine 10 - 1242 Satigny

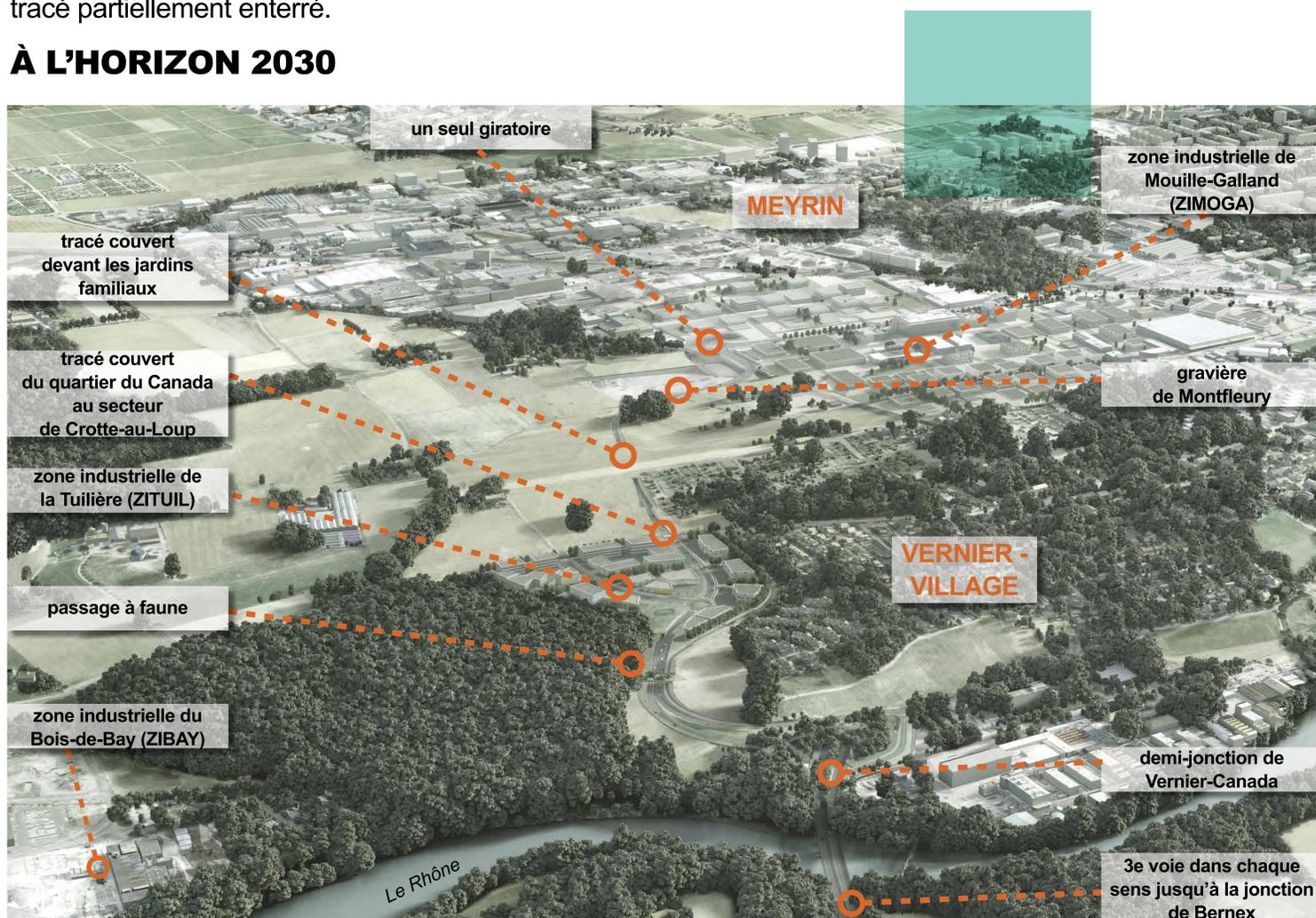


AVANT-PROJET

Le barreau routier de Montfleury constitue la colonne vertébrale de la mobilité dans le secteur du grand projet de densification de la ZIMEYSAVER (zones industrielles de Meyrin, Satigny et Vernier) qui prévoit 10'000 emplois supplémentaires à l'horizon 2030. Le barreau offrira un accès direct à l'autoroute à travers la future demi-jonction de Vernier-Canada qui sera réalisée en parallèle par l'Office fédéral des routes (OFROU).

Des ateliers de discussion menés avec les riverains en février et mars 2018 ont permis d'aboutir à un tracé partiellement enterré.

À L'HORIZON 2030



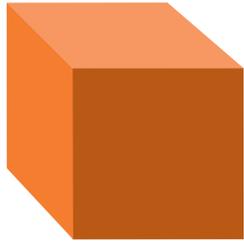
Etude d'avant-projet 2018

ÉVOLUTION DU PROJET

Lors des études préliminaires présentées en 2017, le barreau était entièrement en surface.

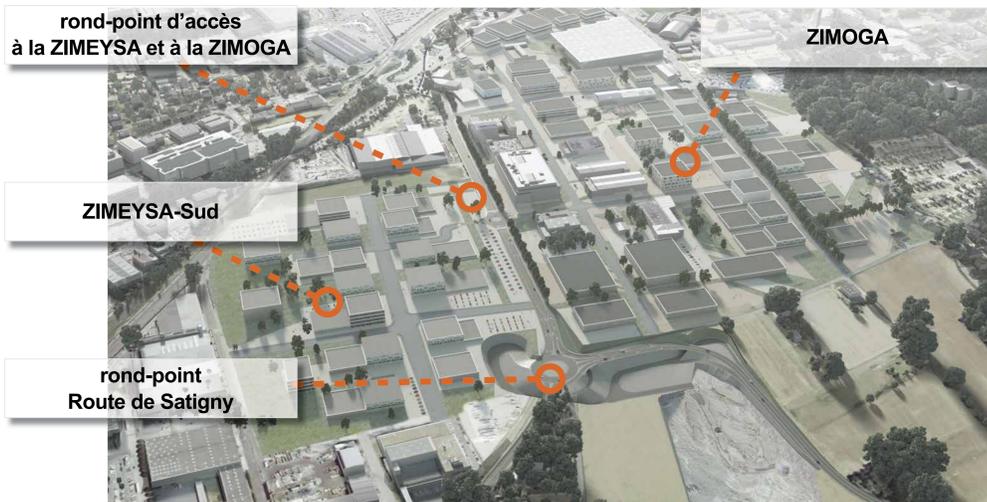
Les études actuelles d'avant-projet présentent une tranchée couverte sur une longueur totale de 655m sur 1.7 km.

Entre le secteur de Crotte-au-Loup et la ZITUIL, une tranchée couverte de 480m est réalisée. Une route en surface est superposée au barreau. Elle est limitée au trafic interne de la future zone industrielle.



OPTIMISATION DU PROJET

L'étude actuelle d'avant-projet présente plusieurs améliorations visant à répondre aux préoccupations exprimées par les participants aux ateliers.



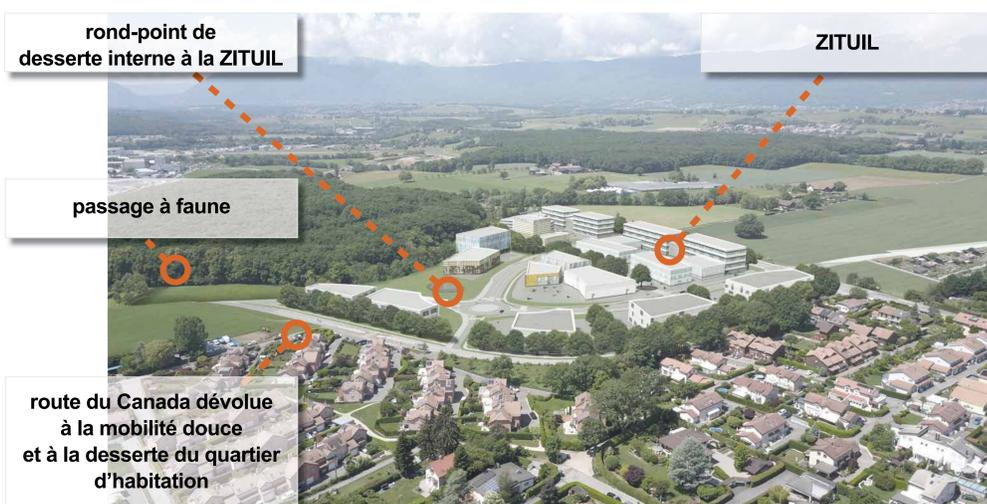
PARTIE NORD

- Déplacement du barreau routier de Montfleury sur la future gravière afin de réduire l'impact sur les parcelles agricoles
- Diminution des nuisances du trafic poids lourds grâce aux accès directs à la gravière depuis le barreau



PARTIE CENTRALE

- Couverture en zone agricole
- Couverture devant Crotte-au-Loup jusqu'à la route du Canada
- Réduction du bruit pour les habitants
- Conservation et continuité des surfaces agricoles
- Réduction de l'effet de barrière sur le paysage
- Passage pour la faune



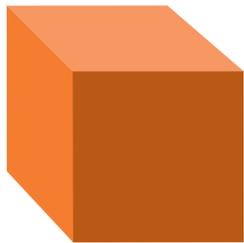
PARTIE SUD

- Passage du barreau sous la ZITUIL
- Réduction du bruit pour les habitants
- Taille réduite du giratoire dans la ZITUIL en surface
- Passage pour la faune



DEMI-JONCTION VERNIER-CANADA

- Réalisation d'une 3^e voie dans les deux sens jusqu'à la jonction de Bernex qui permet de fluidifier le trafic, notamment dans le tunnel de Vernier
- Diminution du trafic des jonctions de Vernier et de Meyrin grâce à l'absorption des flux vers Satigny et ZIMEYSAVER par la demi-jonction et le barreau de Montfleury



AGRICULTURE

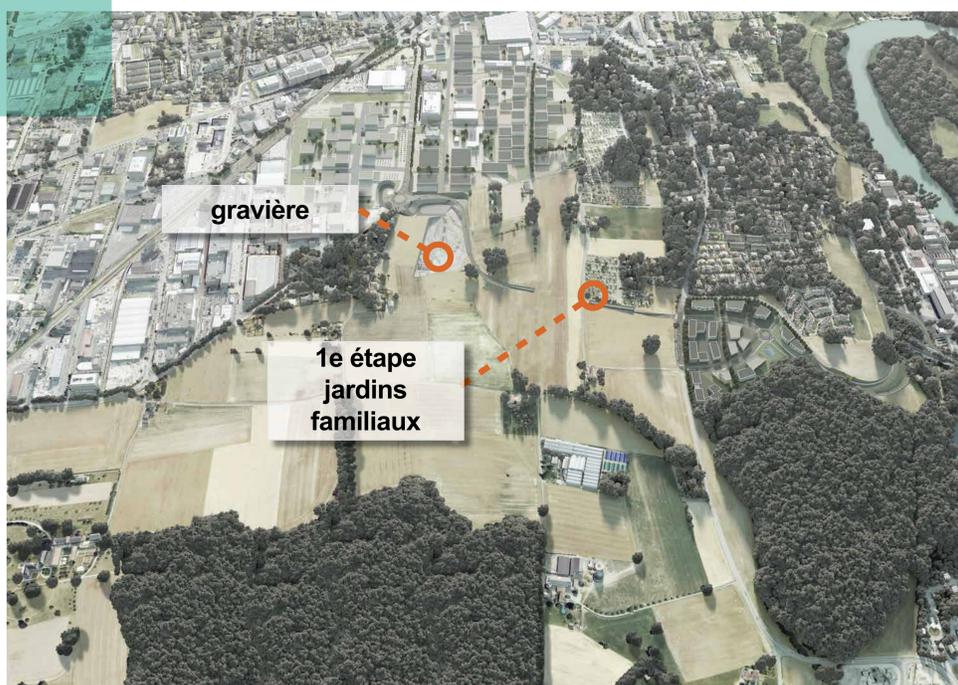


L'agriculture de la région de Montfleury est dévolue principalement aux grandes cultures, prairies et quelques pâturages.

A la frange de l'urbanisation, l'espace agricole offre un paysage ouvert qui est fortement mis sous pression. Les agriculteurs exploitent des terres situées en zone agricole, mais aussi sur des surfaces constructibles comme la zone de développement 5 de Crotte-au-Loup et les zones industrielles de la ZITUIL et de la ZIMOGA.

Trois agriculteurs cultivent des terres en propriété ou en fermage qui seront impactées par le barreau routier ou par les futures constructions en zone industrielle.

Le projet optimisé limite son emprise sur la zone agricole avec 40% de la route désormais enterrés. Seules six parcelles en exploitation sont concernées.



HORIZON 2024

L'avant-projet présente les avantages suivants :

Au nord

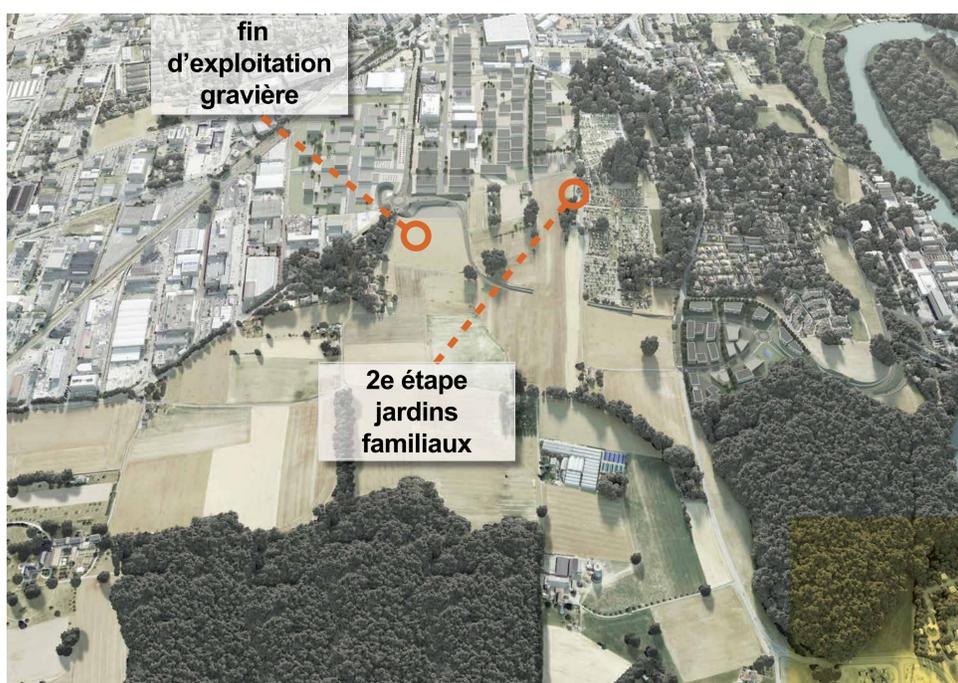
- Moins de morcellement des parcelles agricoles
- Suppression d'un giratoire et déplacement du barreau sur la grande parcelle qui sera exploitée en gravière

Au centre, deux couvertures de 130 et 150 m :

- Maintien d'un paysage agricole ouvert et cohérent
- Réduction des emprises sur les parcelles agricoles (SAU/ SDA)
- 1^e étape de déménagement des jardins familiaux et récupération de surfaces d'assolement
- Remodelage du terrain vers la route de Peney

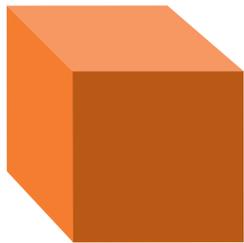
Au sud

- Impact limité de la demi-jonction autoroutière sur les parcelles agricoles (SAU/ SDA)



À LONG TERME

- Fin des gravières : la 2^e étape de déplacement des jardins familiaux sur la zone à bâtir rendra l'espace plus cohérent : urbanisation et loisirs d'un côté, surfaces agricoles cultivées de l'autre
- Pertes de terres cultivées : env. 4 ha dont 2.6 ha en zone agricole (1.9 en SDA) et 1.4 ha en zone à bâtir



MESURES ENVIRONNEMENT

Le projet a été optimisé afin de mieux l'intégrer dans son environnement et répondre aux inquiétudes et questions des riverains.

Sur la partie sud, une couverture du barreau d'environ 480 m de longueur permet de protéger les habitations des nuisances sonores de la majeure partie du trafic routier. Un passage à faune est réalisé et le Bois Chébé n'est pas impacté par l'infrastructure.

Sur la partie nord, les emprises sur les parcelles agricoles sont limitées grâce à la couverture d'un tronçon de la nouvelle route.



PROTECTION CONTRE LE BRUIT - SECTEUR CANADA

- Couverture du barreau routier sur une longueur de 350m, qui permet de protéger les habitations des nuisances sonores
- Niveau sonore ressenti : < 50 db(A) environ, soit le niveau sonore d'une radio



PROTECTION CONTRE LE BRUIT ET INTÉGRATION PAYSAGÈRE - PLATEAU DE MONTFLEURY

- Couverture du barreau routier sur une longueur de 130m environ, qui permet de protéger les habitations des nuisances sonores
- Niveau sonore ressenti : < 48 db(A) environ
- Une seconde couverture de 150m permet également le maintien d'une continuité visuelle et paysagère et de conserver une cohérence territoriale entre l'est et l'ouest du barreau



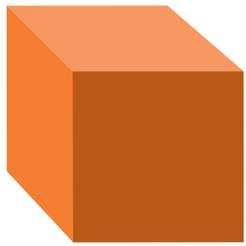
PROTECTION DE LA FAUNE

- La couverture du barreau avec un passage à faune permettra à la petite et moyenne faune (hérissons, lièvres, renards, etc.) de relier les espaces naturels avoisinants



ZONE GRAVIÈRE ZIMOGA

- Optimisation du tracé pour réduire l'impact sur les terrains agricoles
- Un seul giratoire sera construit, diminuant les emprises et créant une synergie avec la future gravière



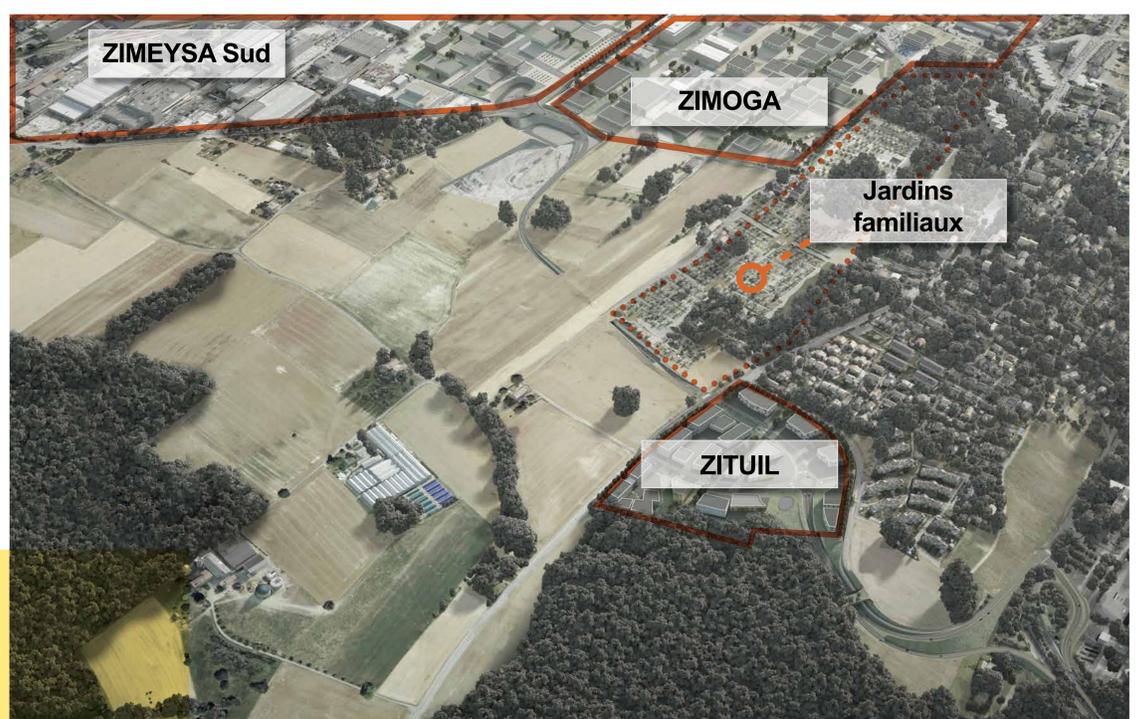
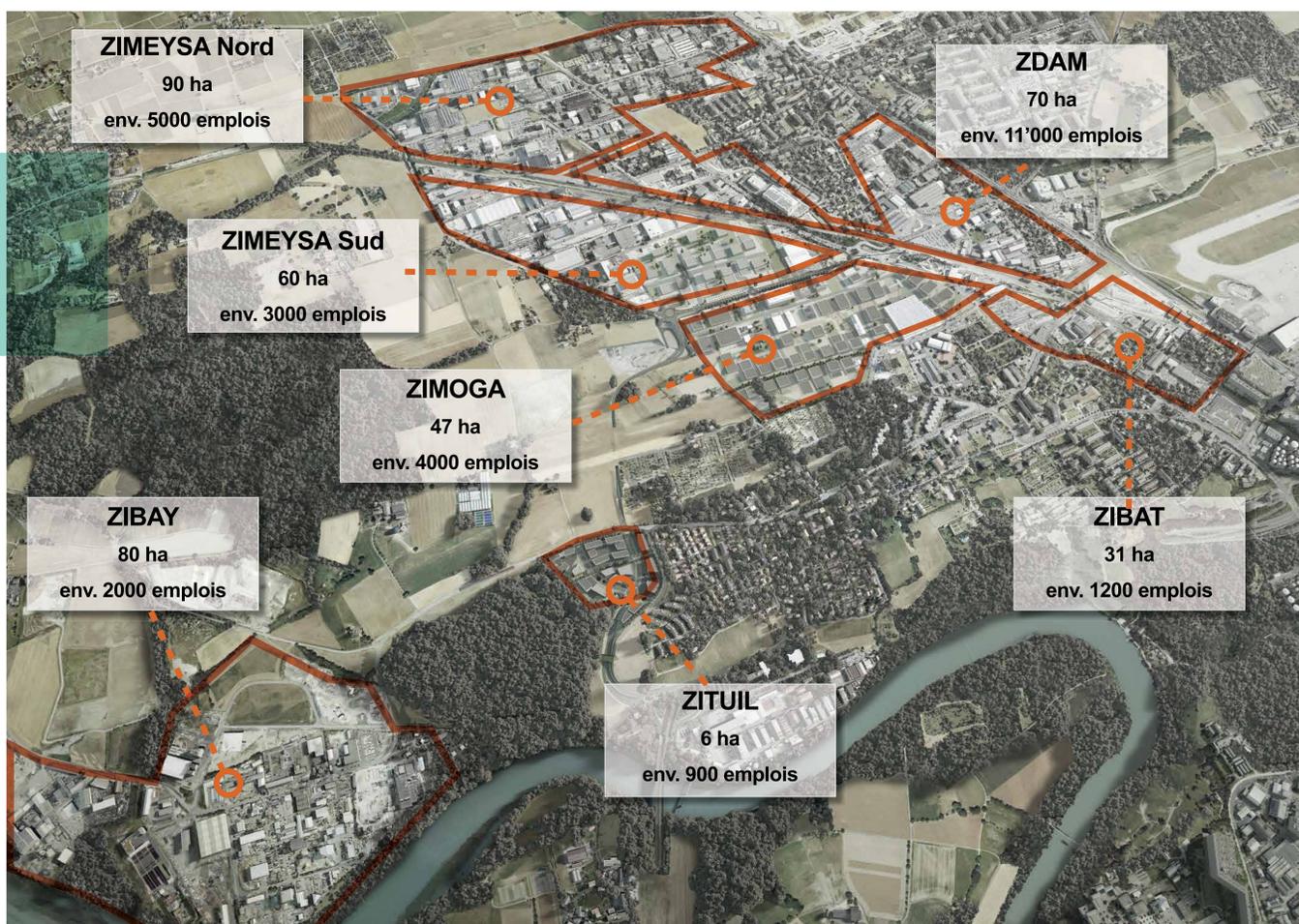
DÉVELOPPEMENT URBAIN

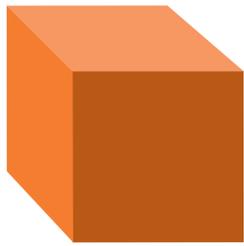
LE GRAND PROJET ZIMEYSAVER

Le grand projet ZIMEYSAVER s'étend sur plus de 380 hectares. Il permet de développer une zone industrielle durable et connectée, composée de quartiers d'activités compétitifs pour les entreprises, agréables à vivre pour les employés, les usagers et les habitants des environs. La ZIMEYSAVER intègre les principes de l'écologie industrielle dans laquelle l'Etat est engagé, de même que les entreprises et les collectivités.

Le grand projet est réalisé en partenariat avec les communes Meyrin, Satigny, Vernier et la Fondation pour les terrains industriels, en concertation avec les associations, les entrepreneurs et les habitants de ce large périmètre.

En proposant de requalifier et de densifier les zones industrielles, le grand projet ZIMEYSAVER poursuit des objectifs tant qualitatifs que quantitatifs. Au même titre que les quartiers de logements, ces secteurs doivent tenir compte des enjeux d'urbanisme et de paysage, de mobilité et d'environnement.





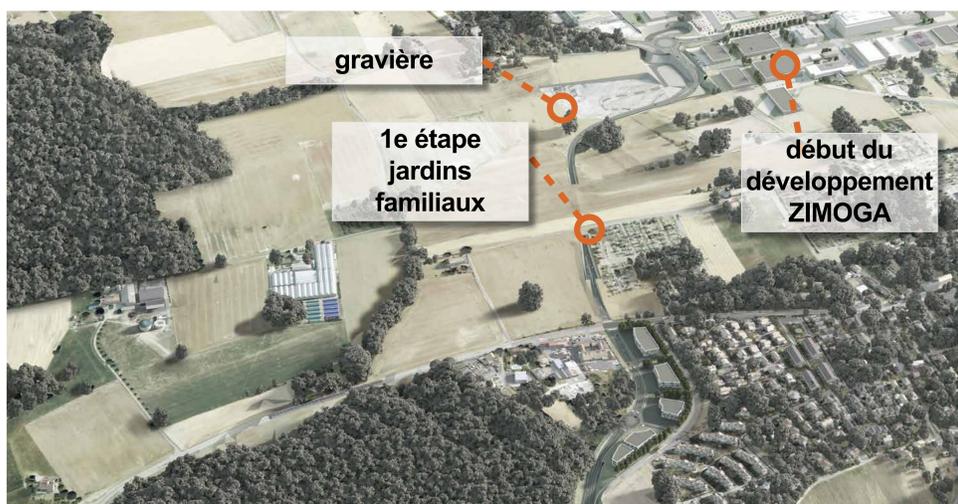
TROIS PHASES DE PROJET



AUJOURD'HUI

Le plateau de Montfleury est un secteur de campagne localisé au nord-ouest de l'agglomération. Sa situation proche des zones industrielles du canton ZIMEYSA, ZIBAY, ZITUIL, ZIMOGA et des zones d'habitations de Vernier en font un secteur agricole sous pression.

Le secteur comprend également un important périmètre compris dans le plan directeur des gravières et 6 ha de jardins familiaux.

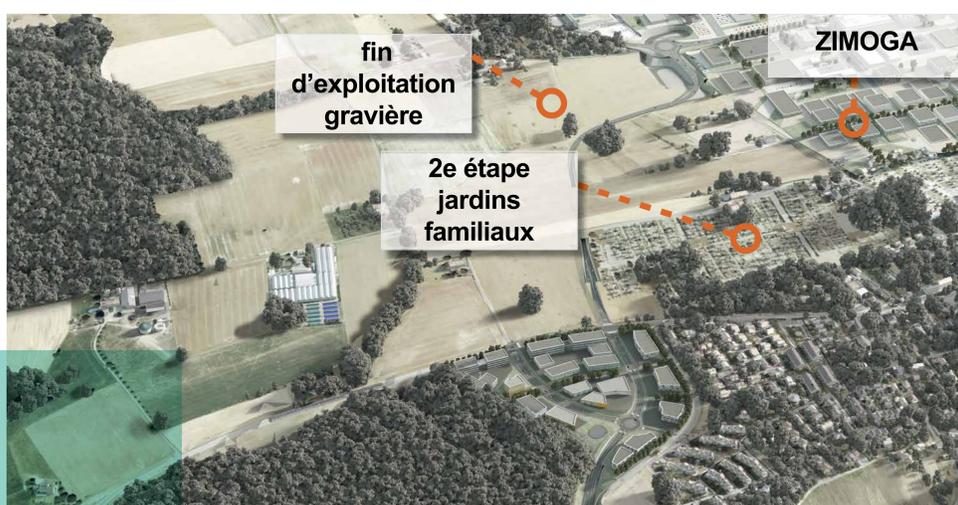


2024

A l'horizon 2024, la nouvelle desserte routière permettra l'accès au site depuis la future demi-jonction autoroutière Vernier-Canada.

Parallèlement à cette infrastructure, il est également prévu que des gravières soient ouvertes dans ce secteur.

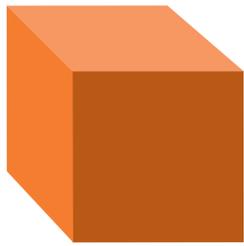
Les premiers jardins familiaux seront quant à eux relocalisés en zone à bâtir de manière pérenne, sur le site de Crotte-au-Loup dans le but de restituer des terrains à la zone agricole.



2030

A l'horizon 2030, les zones industrielles voisines du secteur seront progressivement densifiées et les terrains occupés par les gravières actuelles seront restitués au monde agricole.

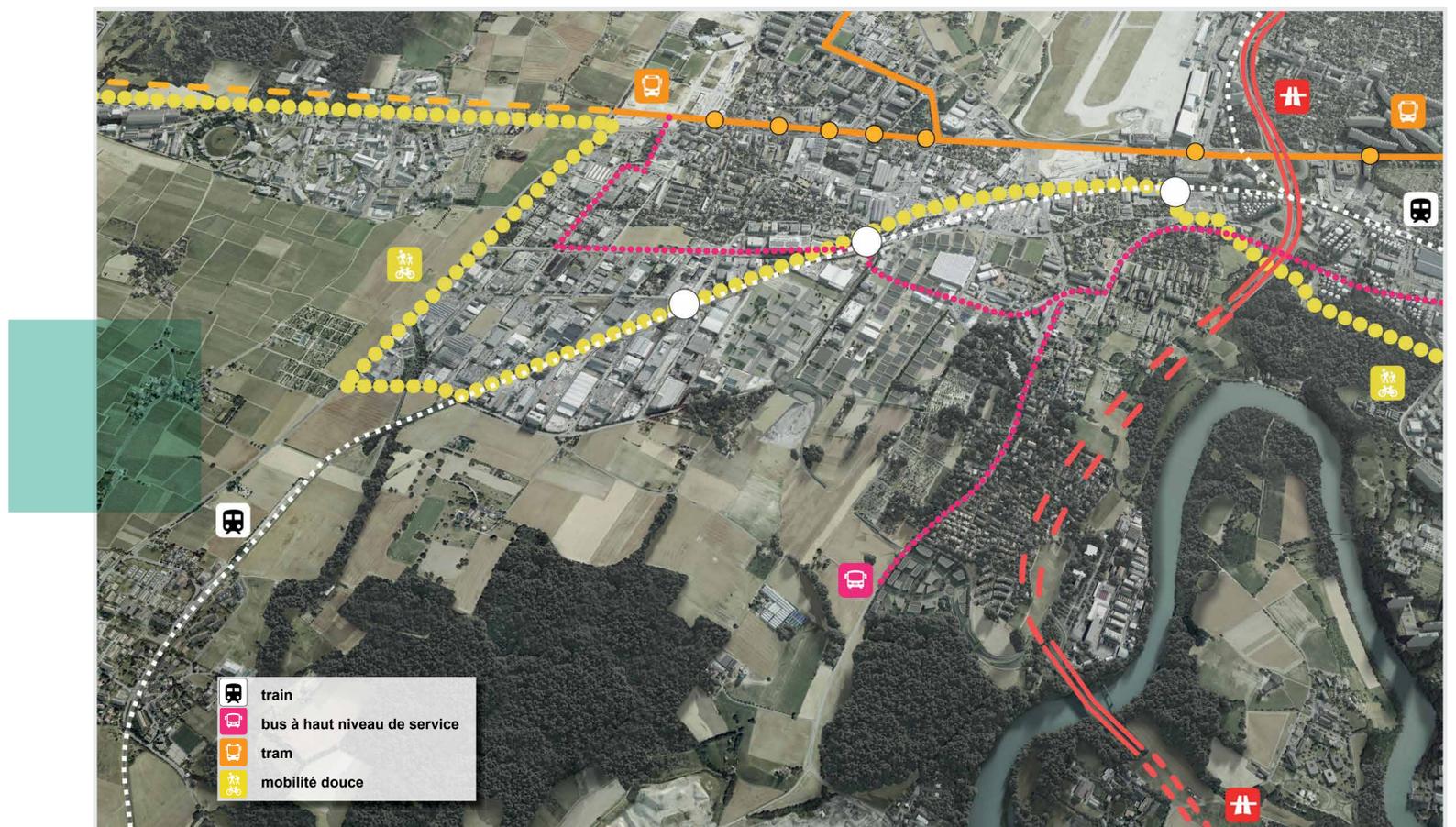
La relocalisation des jardins familiaux et la fin de l'exploitation des gravières permettra au plateau de Montfleury de retrouver une cohérence territoriale et une fonctionnalité vivrière.



ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

La nouvelle route de Montfleury permettra une réorganisation du trafic avec les avantages suivants :

- soulager les axes actuellement surchargés que sont les routes de Vernier, du Nant d'Avril, de Peney et du Mandement
- requalifier les axes secondaires communaux
- sécuriser et favoriser la mobilité douce (future voie verte, réseau dédié aux vélos et aux piétons)
- développer et améliorer les transports collectifs : une ligne de bus à haut niveau de service desservira la zone depuis Genève, la ligne CFF Genève – La Plaine et les gares seront modernisées, les quais allongés avec une capacité de voyageurs augmentée
- délester les jonctions autoroutières de Meyrin et de Vernier, ainsi que les tunnels de Vernier



CONNEXION NORD

A son débouché Nord, le barreau de Montfleury sera connecté à la route de Satigny par un giratoire. La route de Satigny et la rue Lect seront adaptées afin de garantir la fluidité du trafic du réseau cantonal.

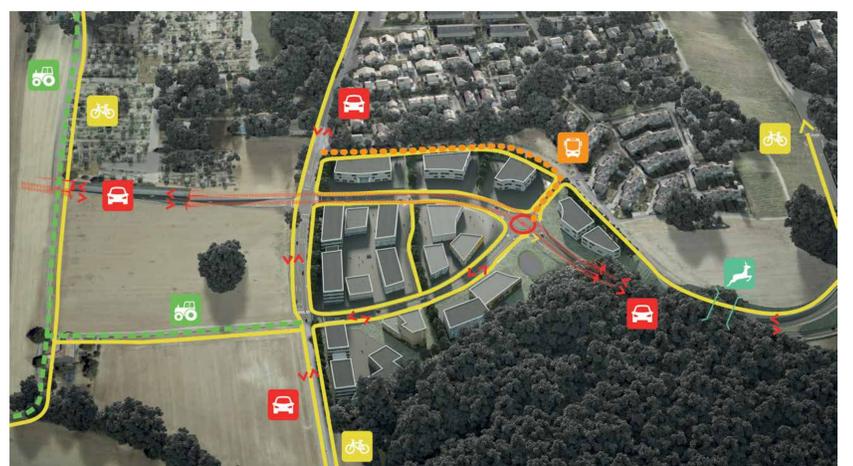
L'accessibilité aux différentes zones de la ZIMEYSAVER sera aussi bien garantie depuis la route de Satigny que depuis la route du Nant-d'Avril. Celles-ci comporteront également des aménagements en faveur de la mobilité douce et des transports collectifs.



CONNEXION SUD

A son débouché Sud, le barreau de Montfleury sera connecté à la route de Peney par un carrefour dénivelé garantissant un accès fluide au barreau et à l'autoroute.

La régulation lumineuse permettra de restreindre le trafic de transit vers la route de Peney en assurant le passage des transports collectifs grâce aux voies bus. Ce carrefour permettra aussi l'accès à la ZITUIL et à la demi-jonction de Vernier-Canada.



TRAFIC ET CIRCULATION

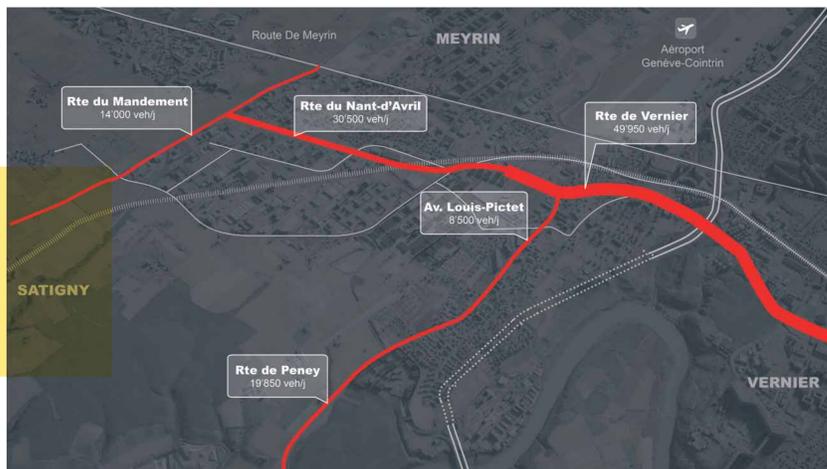
CHARGES DE TRAFIC PAR JOUR EN 2030

Le barreau de Montfleury doit permettre de canaliser les augmentations de charges de trafic prévues dans le secteur, mais aussi de les réduire localement, notamment dans certains secteurs fortement habités tels que les centres de Satigny et DE Vernier.

Sans le barreau de Montfleury

D'ici 2030, le trafic augmentera fortement suite au développement des activités programmées dans la ZIMEYSAVER :

- fortes perturbations du trafic
- nuisances accrues pour les riverains (bruit)



Avec le barreau de Montfleury

Grâce au barreau de Montfleury et à la demi-jonction de Vernier-Canada, les flux de circulation seront complètement réorganisés :

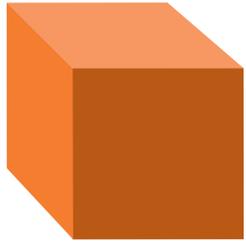
- meilleure gestion des flux de circulation
- réduction des impacts des nuisances générées par le trafic
- diminution du trafic de transit (routes du Mandement et de Peney)



Le nouvel axe structurant de la circulation sera constitué du barreau routier de Montfleury, de la route de Satigny et de la rue Lect. Cette organisation aura pour conséquences de fortes baisses du trafic :

- sur le réseau cantonal et communal
- sur l'autoroute dans les tunnels de Vernier
- sur les jonctions autoroutières de Vernier et de Meyrin





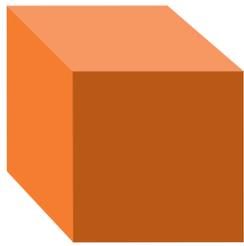
CONCERTATION

POURQUOI UN PROCESSUS DE CONCERTATION ?

Le barreau routier de Montfleury est depuis plusieurs mois au cœur des discussions des communes de Vernier et Satigny. Les séances publiques et entretiens menés en 2017 ont montré que les différents acteurs (riverains, habitants des deux communes, entrepreneurs, exploitants agricoles) avaient de nombreuses interrogations et propositions à formuler.

L'Etat de Genève a ainsi décidé d'instaurer un dialogue plus étroit autour du projet en 2018 afin de mieux répondre aux préoccupations. Deux ateliers ont été organisés en février et mars 2018.





ATELIERS PARTICIPATIFS



Atelier du 8 février 2018 (crédit photo : heig-vd)

Les deux ateliers participatifs de l'hiver 2018 ont traité des thématiques suivantes :

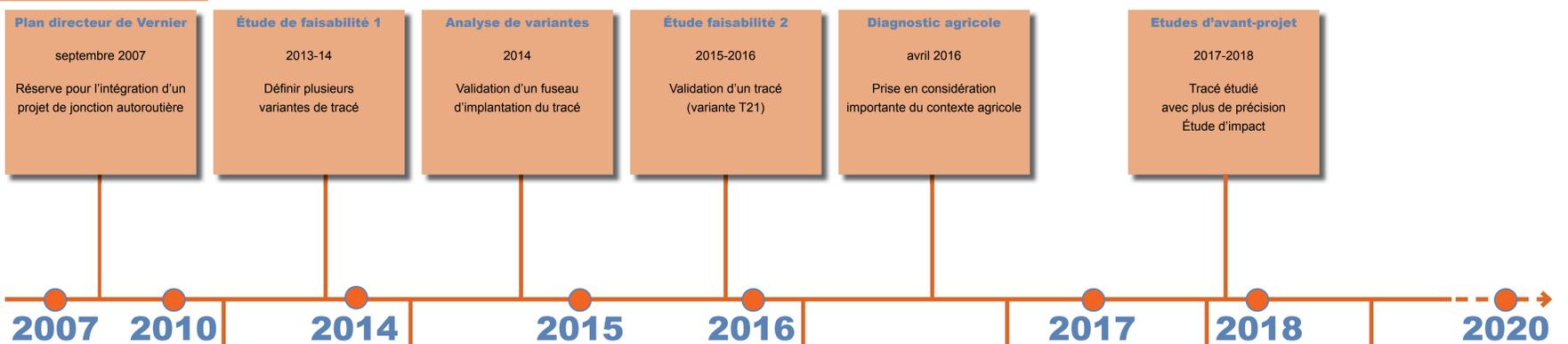
- le trafic individuel motorisé (TIM) et les transports publics
- le secteur ZIMEYSAVER et l'accessibilité industrielle
- le bruit (trafic routier et aérien)
- la mobilité douce (piéton + vélo)
- l'autoroute et la nouvelle bretelle d'accès (demi-jonction)
- l'agriculture et la gravière
- la zone industrielle et l'économie
- la faune et les corridors biologiques
- la forêt et le paysage

Les comptes rendus des discussions sont disponibles en ligne :

www.ge.ch/dossier/barreau-routier-montfleury

FIL DU PROJET ET CONCERTATION

Projet de route

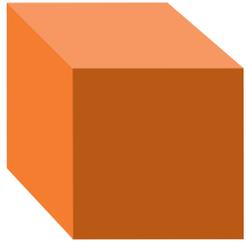


Demandes citoyennes



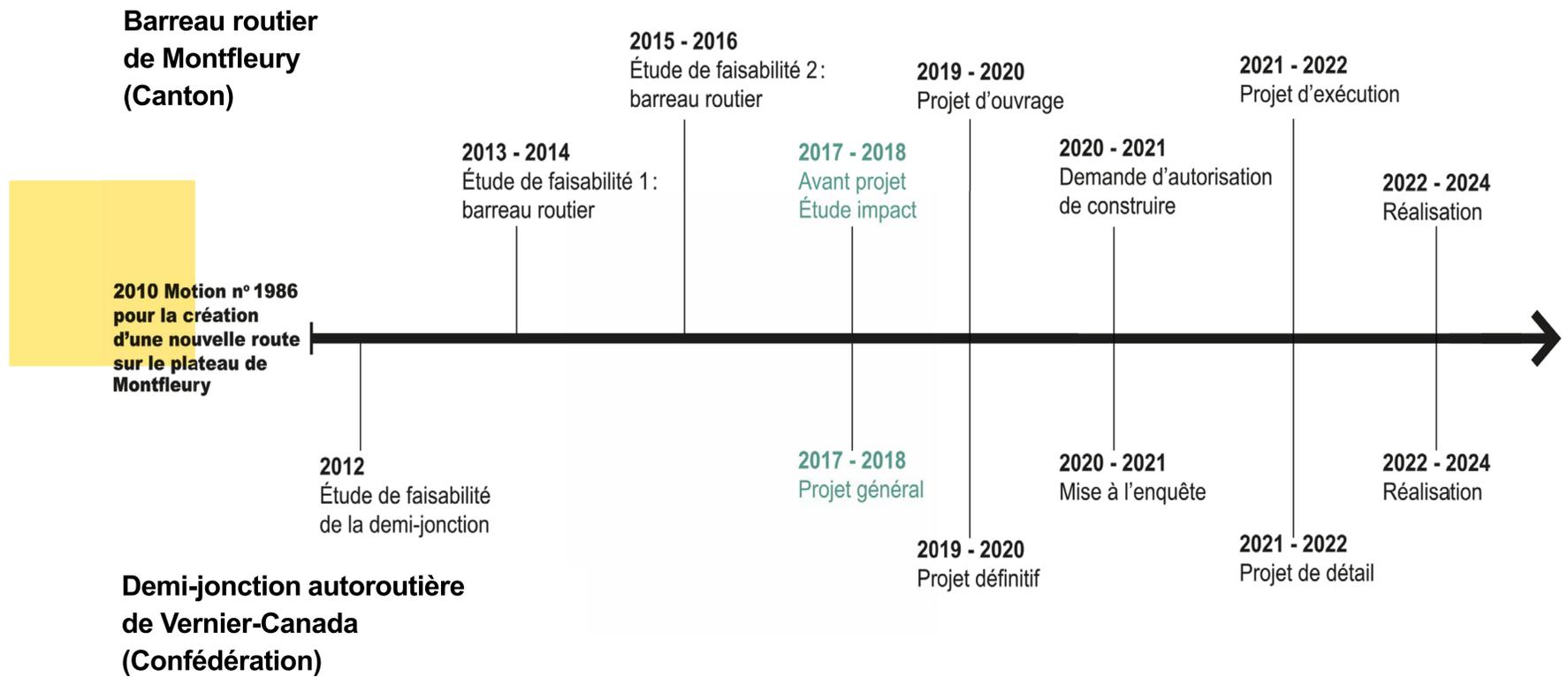
Concertation





SUITE DU PROJET

PROCHAINES ÉTAPES



NOUS SUIVRE

Le dossier Internet du barreau routier de Montfleury regroupe une série de documents en ligne - dépliant d'information, plans, compte-rendu des ateliers, planning, panneaux d'exposition :

WWW.GE.CH/DOSSIER/BARREAU-ROUTIER-MONTFLEURY

